



**Rubrique:** Inscriptions au registre du commerce

**Sous-rubrique:** Mutation

**Date de publication:** SHAB 18.10.2023

**Numéro de publication:** HR02-1005864006

**Entité de publication**

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

## Mutation Swiss Infinity International SA, Genève

Swiss Infinity International SA

(*Swiss Infinity International AG*) (*Swiss Infinity International Ltd*)

Chemin des Ouches 2 a

1203 Genève

Swiss Infinity International SA, à Genève, CHE-245.518.820 (FOSC du 09.11.2022, p. 0/1005600929). Nouveau but: en Suisse et à l'étranger : création, développement, fabrication, élaboration, vente et commercialisation de divers produits alimentaires et non alimentaires, notamment des produits de beauté et de cosmétique, du café et des produits alimentaires d'origine méditerranéen; fourniture de services de manufacture d'engins spéciaux; fourniture de conseils et de services dans le domaine du tourisme et du transport de personnes, notamment en avion privé ou en bateau de plaisance (yacht), en particulier en matière de voirie, de gestion de réservation et d'assistance aux personnes à mobilité réduite; achat, vente et location de véhicules automobiles et de véhicules utilitaires; fourniture de services en matière de gestion d'entreprises, en particulier en matière d'organisation de l'entreprise, de stratégie et d'assistance pour le déménagement en Suisse; l'offre de tous conseils, services et prestations, de même que l'exercice de toutes activités dans les domaines du bâtiment, rénovation, construction(gros oeuvre et second oeuvre) et de l'immobilier, notamment des mandats de courtage, de pilotage et d'expertise, l'acquisition, la vente, la détention, la location, la gestion, l'administration, la promotion et le courtage de biens immobiliers, de même que la prise de participations dans des sociétés immobilières. La société pourra effectuer soit pour son propre compte, soit pour le compte de tiers, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, en Suisse et à l'étranger, se rattachant directement ou indirectement au but principal. Elle peut également créer des succursales et des filiales, en Suisse et à l'étranger. La société pourra également accorder des prêts à ses actionnaires et/ou se solidariser, cautionner ou se porter-fort des prêts consentis par des tiers à ses actionnaires. Communication aux actionnaires: par écrit (courrier, fax ou email) ou, au besoin, FOSC. Nouveaux statuts du 28.09.2023.

Registre journalier no 19122 du 13.10.2023

Précédente publication dans la FOSC: no 218, Date: 09.11.2022

Point de contact: Registre du commerce du Canton de Genève